



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE révision du BO Martinique

Motion générale

L'assemblée générale s'est réunie le 17 octobre 2014 concernant la révision du BO de Fort de France.

Nous prenons acte des propositions de l'administration, et exprimons notre désaccord sur le chiffre annoncé.

Nous regrettons que tous les aspects de notre travail quotidien ne soient pas pris en compte à leur juste valeur (spécificités locales, notamment le SAR, la charge de travail téléphonique due à l'absence de coordinations automatiques et aux multiples interlocuteurs, ...), et sommes prêts à nous mobiliser si ce travail n'est pas reconnu.

Nous mandats les organisations syndicales présentes au GT BO afin que nos conditions de travail soient respectées pour pouvoir continuer à fournir un service de qualité en toute sécurité.

Nombre de voix exprimées : 33 - VOTÉE À L'UNANIMITÉ

Motion 1

L'assemblée générale réunie ce jour demande à ce que les spécificités outre-mer soient enfin reconnues et prises en compte dans le calcul du BO.

VOTÉE À L'UNANIMITÉ (33 voix exprimées)

Motion 2

L'assemblée générale réunie ce jour défend le maintien de la position chef de tour dédiée, indispensable au bon fonctionnement du service.

VOTÉE À L'UNANIMITÉ (33 voix exprimées)

Motion 3

L'assemblée générale réunie ce jour s'oppose à toute remise en cause du travail en équipes, facteur déterminant de la sécurité et de la qualité du service rendu.

VOTÉE À L'UNANIMITÉ (33 voix exprimées)